

Rien de nouveau sous le soleil....

La ministre Courchesne vient d'annoncer une *autre nouvelle mesure* qui ressemble étrangement à la défunte *mesure Extra*. Cette mesure permettra à 7 000 personnes prestataires de la sécurité du revenu et de la solidarité sociale (3 000 cette année), qui sont *éloignées du marché du travail*, de participer à un programme d'accompagnement dans un organisme communautaire ou une entreprise d'insertion sociale à raison de 15 à 20 heures par semaine, pendant 18 mois. La personne participante recevra une allocation de 130\$ par mois et l'organisme recevra 100\$. Elle insiste pour parler d'une mesure visant la productivité, car dans la logique gouvernementale un prestataire sans mesure est un prestataire passif...

Elle nous démontre par de tels propos, les préjugés tenaces et son incompréhension de la situation vécue par les personnes assistées sociales qui *attendraient béatement* leur chèque mensuel de l'aide de dernier recours (c'est bien le mot!!) en se la coulant douce (pourtant ces personnes doivent trimer dur et passent beaucoup de temps à chercher des solutions pour survivre avec leur maigre revenu).

Les récentes fermetures d'usines seront des drames dans bien des régions du Québec car elles jetteront à la rue une main-d'oeuvre démunie (souvent les 2 conjoints travaillent à la même usine). Une bonne partie de ces personnes, qui ont travaillé de nombreuses années, viendront grossir les rangs des prestataires de l'aide sociale à la fin de leurs prestations d'assurance-chômage. Elle est là la triste réalité des victimes de l'ouverture des marchés, de la concurrence, de la compétitivité, des plans de restructuration et de rentabilité. Parlerons-nous de personnes éloignées du marché, de BS chronique ou de profiteurs du système pour ces personnes dans 3 ou 4 ans...

Et pour les autres personnes peu ou pas scolarisées qui ne répondent pas aux normes recherchées (il faut de plus en plus de diplômes de haut niveau, l'expérience et la formation terrain n'est pas toujours reconnue, etc.), les personnes immigrantes qui ont de la difficulté à faire reconnaître leur scolarisation, celles qui ont de la difficulté à se trouver un emploi, peut-on croire réellement qu'une mesure active d'intégration sera suffisante pour les aider *efficacement et définitivement* à revenir sur le marché du travail et à se sortir de la pauvreté et de l'endettement.

Ce ne sont pas les personnes, qui en toute bonne foi et pleine d'espoir, participent à ces mesures que nous critiquons, mais la mesure elle-même... Elle ne réglera pas les lacunes concernant la scolarité et la qualification requises par des employeurs de plus en plus exigeants, et nous doutons que l'expérience acquise sera reconnue dans l'impitoyable monde du travail.

L'exemple passé devrait nous servir de référence, la mesure Extra avait été abandonnée par manque d'efficacité et de budget. Nous ne disons pas qu'il faille abandonner ces personnes à un sort peu enviable, mais nous croyons que la formation, la reconnaissance des acquis, une véritable politique de l'emploi (et non des mesures actives d'intégration en emploi) sont des moyens plus efficaces et solides pour avoir accès à des *emplois de qualité, décent et durable*...

Manon Brunelle
coordonnatrice pour Illusion-Emploi

Groupe de défense et de promotion des droits des travailleuses et des travailleurs non-syndiqués